

CITES – Analyse Mondiale

Note de concept v5

<p>Objectif:</p>	<p>Donner un aperçu général du commerce international des espèces sauvages protégées par la CITES, comme outil pour faciliter une évaluation régulière des tendances régionales et globales du commerce, et de l'implémentation de la Convention par les Parties à la Convention.</p>	
<p>Introduction:</p>	<p>La convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction fut établie en 1973 et a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Chaque Partie à la Convention doit fournir un rapport au Secretariat CITES, bi-annuellement, sur les mesures législatives, administratives et réglementaires prises pour appliquer la Convention.</p> <p>Les Parties rendent compte aussi annuellement toutes les importations, les exportations, les re-exportations et les introductions de toutes les espèces incluses dans les Annexes CITES. Ces rapports sont les seuls moyens disponibles pour contrôler l'implémentation de la Convention et le niveau de commerce international des espèces sauvages protégées par la CITES, comme reconnu par la Conférence des Parties à la CITES à sa 11e Réunion (Conf. 11.17).</p> <p>Le PNUE Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (UNEP-WCMC) a développé et maintient une base de données pour le Secretariat CITES, qui contient plus de cinq millions et demis de données sur le commerce international des espèces sauvages rapporté par les Parties à la Convention depuis 1975. Beaucoup d'effort et de temps sont investis par les Parties CITES dans la production de leurs rapports nationaux annuels et bi-annuels. Cependant, étonnamment peu profitent de la richesse d'information contenue dans ces ressources. De plus, à ce jour, les Parties à la Convention et les autres membres de la société avec un intérêt dans le commerce de faune n'ont aucun moyen disponible pour obtenir un aperçu général des tendances régionales de ce commerce, et de l'état d'implémentation de la CITES dans le monde entier.</p>	
<p>Etendue et structure:</p>	<p>En se basant sur les Rapports des Parties soumis au Secretariat CITES, et avec l'information contextuelle sur le statut de conservation d'espèces dans le commerce, l'Analyse Mondiale CITES fournira un aperçu général analytique de l'implémentation de la CITES et des tendances de commerce international des espèces de faune et de flore protégées par la Convention, jusqu'à l'année avec les meilleures données disponibles au moment de la publication.</p> <p>L'Analyse fournira ainsi un mécanisme par lequel la Convention peut évaluer régulièrement l'implémentation des aspects qui n'ont pas encore été réexaminés systématiquement. Il est prévu que l'Analyse consistera en une mise à jour annuelle des tendances du niveau de commerce, et d'un aperçu général de l'implémentation de la Convention, qui paraîtra avant chaque réunion de la Conférence des Parties.</p> <p>Ainsi, les publications annuelles seront centrées sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les tendances dans le commerce <ul style="list-style-type: none"> + Espèces Annexe I + Espèces Annexe II (focalisé sur les taxons supérieures) + Espèces Annexe III 	

	<p>Ceci inclura, par exemple, les tendances dans le commerce d'espèces sauvages comparé au commerce d'espèces provenant d'autres sources, les niveaux de commerce par rapport au statut de conservation du taxon, les tendances dans le rendement de compte non spécifique (rapportant au plus haut niveau de taxon), et les taxons qui n'ont pas été dans le commerce dans les 5 et 10 années précédentes.</p> <p>En plus de la mise à jour annuelle sur les tendances de commerce, l'aperçu général inclura aussi:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les effets sur le commerce au niveau national et régional par l'imposition et l'abolition de restrictions commerciales, sur les commerce, notamment: <ul style="list-style-type: none"> + Les déplacements de commerce à travers les frontières et à travers les taxons + La conformité aux quotas + La conformité aux restrictions d'importations/aux interdictions ▪ L'analyse des rapports bi-annuels ▪ L'implementation des resolutions et des décisions concernant les espèces CITES
<p>Audience:</p>	<p>L'Analyse Mondiale CITES vise principalement les Autorités Nationales appliquant la CITES, pour leur fournir des réactions sur l'image régionale et globale émergeant des rapports nationaux, et de faciliter la prise de décisions informées. En raison de la pertinence de l'information et de l'analyse contenue dans cette Analyse Mondiale CITES, on espère que la publication plaira aussi à un plus large public, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organisations de conservation: les organisations non-gouvernementales au niveau national et international; ▪ Le secteur privé, en particulier les commerçants d'espèces sauvages ▪ Les Parties et Secretariats d'autres Accords Environnementaux Multilatéraux; et ▪ La Société Civile: universités, le grand public.
<p>Format et résultats:</p>	<p>L'Analyse ne sera pas une publication unique. Plutôt, ce sera une analyse, qui sera imprimée et distribuée chaque année durant laquelle aura lieu une Conférence des Parties. Une mises à jour électronique paraîtra aussi dans les années entre chaque Conférence des Parties (par exemple via CD-ROM). La version électronique de l'Analyse fournira aussi un nombre d'outils électroniques pour permettre et pour encourager les utilisateurs à analyser plus en détail les données disponibles.</p>